



## Compte-rendu du Conseil Municipal du 26 octobre 2023

### 1. Contrat d'assurance des risques statutaires

Le Conseil Municipal décide d'adhérer pour une période de 4 ans avec un taux de 6,73% au contrat d'assurance groupe des risques statutaires proposé par la CNP Assurances garantissant les frais laissés à la charge de la collectivité à compter du 1er janvier 2024.

### 2. Présentation de devis

Le Conseil Municipal valide le devis de l'entreprise Initiative 3C pour le renouvellement des rideaux des écoles pour un montant total de 3012.46 € TTC. Ce projet correspond aux critères d'attribution liés à la subvention du SIEDS dans le cadre du programme PAGR 2023. Ainsi le SIEDS pourrait financer une aide de 70% du montant HT, plafonnée à 5000€/an/commune. Un dossier a d'ores et déjà été déposé auprès du SIEDS en ce sens.

### 3. Contrat de maintenance hotte de la cantine et de la salle des fêtes

Monsieur le Maire informe le conseil du dysfonctionnement récent de la hotte à la cantine et de la sollicitation qui a été faite pour la mise en place d'un contrat de maintenance pour l'entretien annuel de ce matériel (cantine et salle). Le devis retenu est celui de France Hygiène Ventilation d'un montant de 269.03 € pour la salle et de 358.70 € pour la cantine soit un global de 627.73 €.

### 4. Questions diverses

- **Présentation du dispositif « Passeport citoyen »** : La commission scolaire, en lien avec les enseignantes, propose de mettre en place à partir de cette année scolaire un passeport citoyen pour les enfants de 6 à 16 ans. Ce passeport regroupe 6 thématiques : le devoir de mémoire, la découverte du patrimoine, se protéger et protéger les autres, préserver son environnement, prendre soin des aînés, savoir donner. Le but est de montrer aux enfants qu'ils ont des droits et des devoirs et qu'ils deviennent des citoyens actifs.
- **Recrutement adjoint technique** : La Commune recherche un agent technique en charge de l'entretien des bâtiments communaux et de la surveillance de la cour d'école à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024 pour un contrat annualisé de 10h/semaine.
- **Demande d'une association pour l'achat d'un tivoli** : l'association Sports et Loisirs a sollicité la Commune pour l'achat d'un tivoli qui lui est nécessaire pour plusieurs de ses manifestations. La Municipalité attend de voir si les tivolis d'« Autize événements » seront proposés à la location. Si ce n'est pas le cas, elle propose de se tourner vers un prestataire « Loca Tivolis » qui loue ce matériel pour un montant de 400€.

- **Devenir de la Vaillante** : Le prêtre de la paroisse a proposé la vente du bâtiment de la Vaillante à la Commune. Avant de prendre une décision, la Municipalité souhaite que des devis soient effectués sur la mise aux normes de cette salle.
- **Acquisition d'un percolateur et d'une bouilloire** : Le percolateur et la bouilloire de la salle Serge GAUDIN ne fonctionnant plus, le Conseil Municipal décide de renouveler ce matériel.
- **Aménagement de la « ligne à Bébert »** : les travaux d'aménagement ont bien avancé. Les deux tables de pique-nique, les parcours sportifs, le damier, les sanicrottes et les rambardes d'accès ont été installés. Il ne reste plus qu'à installer des poubelles, une pancarte pour nommer cette ligne, des bornes kilométriques décoratives et restaurer les paillottes.
- **Panneaux signalétiques** : La commission voirie se charge de faire l'inventaire de l'ensemble des panneaux signalétiques nécessaires pour faire une commande groupée.
- **Nuisibles** : La Municipalité va souscrire un contrat de sanitation pour la cantine.
- **Cabanes en bois** : des promoteurs nous ont sollicité pour installer des cabanes en bois sur notre commune. Le Conseil Municipal souhaite avoir une présentation détaillée de ce projet avant de se prononcer.
- **Parterre** : Le pépiniériste Nétier va proposer des devis concernant le plan de fleurissement des parterres de la mairie, de l'église et de la route de la Bruyère.
- **Projet 1 naissance = 1 arbre** : Le terrain choisi pour ce projet sera situé à côté des apports volontaires avec la possibilité de planter 4 ou 5 rangées de 20 arbres. La famille de l'enfant sera invitée à venir planter l'arbre.
- **Bilan SIVOM** : les biens immobiliers route de Cougou et l'ancienne perception ont été vendus. Le gymnase va être réhabilité. Du matériel pour la taille des haies va être acheté.
- **Commission fête et culture** : Le Conseil Municipal souhaite réitérer en 2024 les soirées du patrimoine avec le CARUG. Le feu d'artifice n'aura donc pas lieu le 14 juillet mais sera tiré à la fin de cette manifestation. Cependant un pique-nique sera proposé lors du 14 juillet.

La prochaine réunion de conseil aura lieu le **mardi 5 décembre**.